

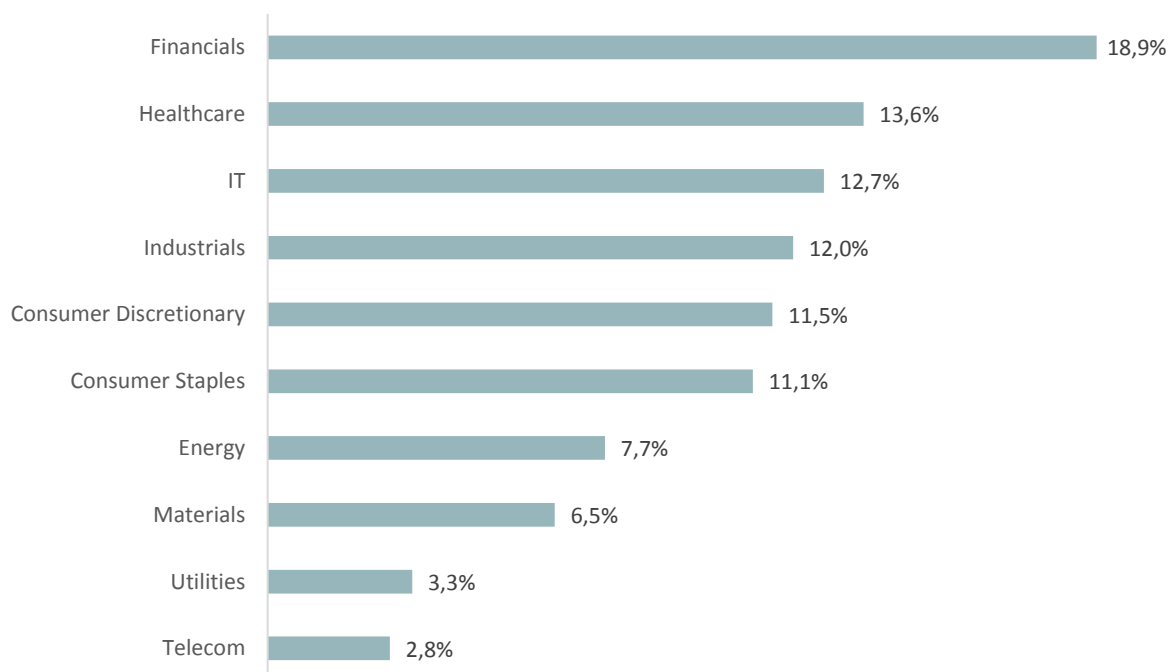
Equities DBI-RDT

Société de gestion: CADELAM

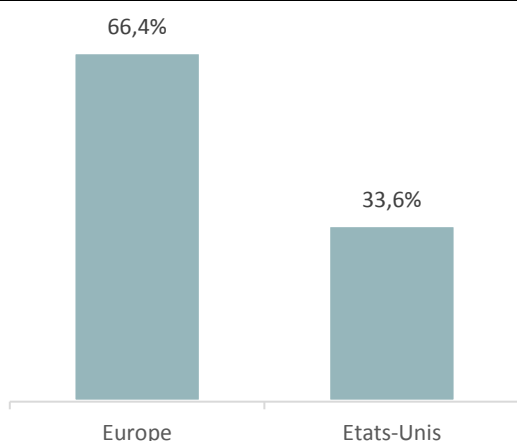
Gestion financière: Van Lanschot

Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

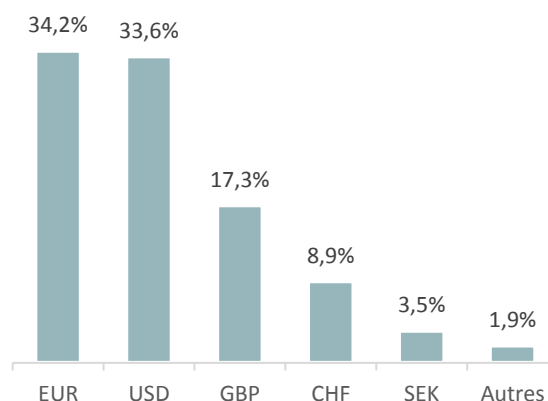
RÉPARTITION PAR SECTEURS



RÉPARTITION PAR RÉGIONS



RÉPARTITION PAR MONNAIES



PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT, PRINCIPAUX RISQUES

1	2	3	4	5	6	7
Risque plus faible						Risque plus élevé
Rendements potentiellement plus faible						Rendements potentiellement plus élevé

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur synthétique:

- Risque de variation de cours: Le fonds investit généralement plus de 50% de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

MARCHES FINANCIERS ET TRANSACTIONS

Il n'y a pas eu cette fois de « rally » de fin d'année. Décembre a été un mois franchement détestable pour les marchés d'actions. Ce fut même le pire mois de décembre qu'ait jamais connu la bourse américaine. Dans ce pays, la plupart des secteurs ont perdu près de 10 %, certains plus encore. Le secteur des services aux collectivités est celui qui a le mieux résisté, avec une perte d'environ 5 %. En Europe, les pertes ont été un peu plus limitées et là aussi, le secteur des services aux collectivités a perdu le moins de terrain. Le secteur de l'énergie affiche de très mauvais résultats, en particulier aux États-Unis. La forte baisse du prix du pétrole en est responsable. Au dernier trimestre 2018, le prix de l'or noir a chuté de plus de 30 %.

Le malaise boursier ne s'explique pas par une raison particulière. Il trouve plutôt son origine dans une combinaison de facteurs : l'incertitude persistante concernant la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, la baisse des prévisions de croissance économique, les analystes qui revoient à la baisse les attentes bénéficiaires pour les entreprises, etc. L'aplatissement de la courbe des taux américaine a également pesé sur le climat boursier. La différence entre les taux à dix ans et à deux ans aux États-Unis est tombée à son plus bas niveau depuis 2007. Lorsque le taux à deux ans dépasse le taux à dix ans, il est question d'une courbe de taux inversée. Et dans le passé, cela a toujours été le signe avant-coureur d'une récession. On comprend dès lors que les investisseurs ne voient pas cette perspective d'un bon œil.

APERÇU DES POSITIONS

Actions		99,6%
<i>Europe</i>		
ABB LTD NOM.	1,2%	UBS GROUP AG-REG 0,9%
AIR LIQUIDE SA	2,0%	UNILEVER NV-CVA 1,6%
ALLIANZ SE-REG	2,1%	VIVENDI 1,3%
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	1,5%	VODAFONE GROUP PLC 1,0%
ASML HOLDING NV	1,2%	WOLTERS KLUWER-CVA 1,8%
ASSA ABLOY AB-B	0,3%	ZURICH INSURANCE GROUP AG 0,9%
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	1,6%	
BANCO SANTANDER SA	1,8%	<i>États-Unis</i>
BAYER	1,3%	3M CO (NY) 1,1%
BP PLC	1,5%	ACCENTURE PLC CL A 0,9%
COMPASS GROUP PLC (LO)	1,2%	AIR PROD CHEMICALS (NY) 0,5%
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	1,9%	ALPHABET --- SHS -A- (NY) 2,0%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	1,0%	AMAZON COM. INC (NY) 0,6%
DIAGEO PLC	2,0%	AMGEN INC 1,7%
ENGIE	0,9%	APPLE INC 2,0%
ERICSSON B	0,8%	AT&T INC 0,6%
GLAXOSMITHKLINE PLC	2,5%	BANK OF AMERICA CORP 1,4%
HSBC HOLDINGS PLC	2,2%	BOOKING HOLDINGS INC 0,9%
ING GROEP NV-CVA	1,8%	CHUBB LIMITED (NY) 1,3%
KINGFISHER PLC	1,0%	CITIGROUP INC 1,2%
KONINKLIJKE DSM NV	1,6%	COCA-COLA CO/THE 0,7%
KONINKLIJKE PHILIPS NV	0,9%	DEERE & CO 1,1%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1,2%	DOWDUPONT INC 0,5%
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)	1,6%	DUKE ENERGY CORP 1,0%
NATIONAL GRID PLC	1,4%	EXXON MOBIL CORP 1,1%
NESTLE SA REG	2,9%	GILEAD SCIENCES INC 1,1%
NORDEA BANK AB	0,8%	INTEL CORP 1,2%
NOVARTIS AG REG	1,5%	MEDTRONIC INC 0,9%
NOVO NORDISK A/S-B	1,2%	MICROSOFT CORP 2,0%
PRUDENTIAL PLC	1,8%	MONDELEZ INTERNATIONAL INC 0,6%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1,0%	NIKE INC B (NY) 0,7%
RIO TINTO PLC	1,8%	PFIZER INC 1,2%
ROCHE HOLDING Gs.	1,6%	PROCTER & GAMBLE CO/THE 0,9%
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	2,1%	SALESFORCE.COM INC (NY) 0,6%
SAP SE	1,6%	SCHLUMBERGER LTD 0,6%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,8%	STARBUCKS CORP 1,0%
SIEMENS AG-REG	2,0%	UNITED TECHNOLOGIES CORP 1,0%
TELENOR ASA	0,5%	US BANCORP 1,3%
TOTAL SA	1,8%	WALT DISNEY CO/THE 1,3%
Cash		0,4%



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment EQUITIES DBI-RDT se fixe pour but une croissance maximale compte tenu d'un risque adéquat et en investissant principalement et d'une façon très diversifiée en des actions mondiales avec une très grande diversification au niveau sectoriel. Le compartiment vise à distribuer aux actionnaires soumis à l'impôt des sociétés des dividendes qui sont déductibles comme 'Revenus Définitivement Taxés'. Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital.

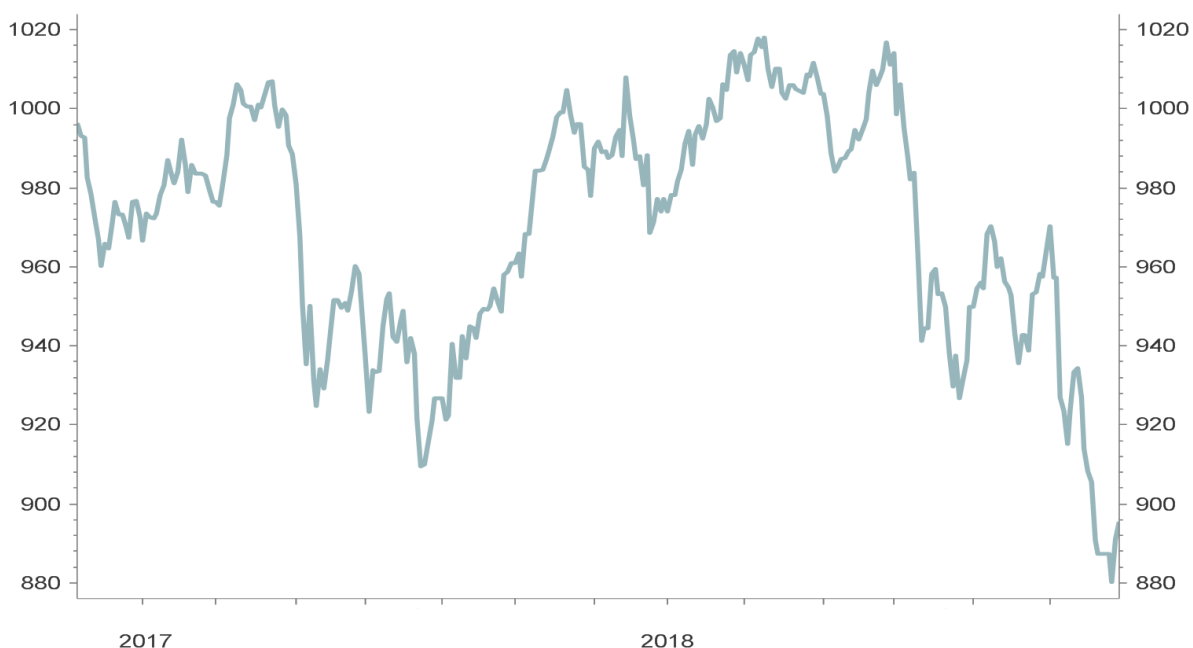
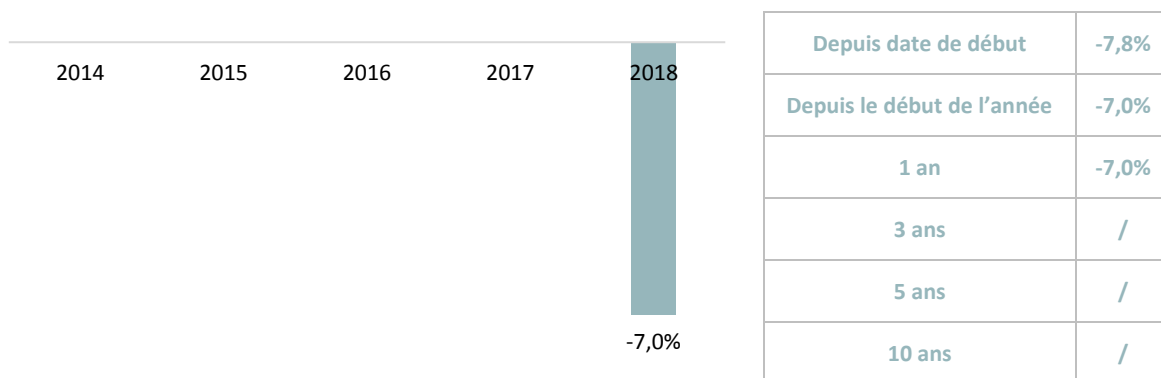
Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tel que des parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et des parts d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA), des actions et des obligations sans restrictions géographiques. Les investissements sont soumis à une analyse 'Socially Responsible Investing' (SRI) dans le cadre du processus d'investissement responsable qui est appliqué. La base du processus d'investissement responsable est formée par deux grands cadres internationaux : United Nations Global Compact (UNGC) et Principles for Responsible Investment (PRI). Ces cadres, auxquels il convient d'ajouter les Guiding Principles on Business and Human Rights (HR), contiennent les principaux thèmes pour notre processus d'investissement responsable. Les cadres précités sont ensuite traduits en plus de 100 traités et/ou conventions internationaux. Il s'agit par exemple de conventions internationales sur les droits de l'homme, de la déclaration universelle des droits de l'homme, de diverses conventions sur le changement climatique et la biodiversité, de traités anti-corruption et de traités internationaux sur les armes (controversées).

Avant qu'il soit procédé à un investissement, celui-ci est analysé afin de dépister d'éventuelles infractions à ces traités et conventions. Pour cet examen, il est fait appel à un consultant externe (MSCI ESG Research) qui se base sur des informations accessibles au public (p. ex. communiqués de presse et rapports financiers). Les résultats de ce 'screening' sont examinés sur une base trimestrielle au sein de l'ESG Council (ESG signifie Environmental, Social and Governance), composé de spécialistes de F. van Lanschot Bankiers N.V., Pays-Bas, auxquels s'ajoutent des spécialistes externes. Une fois intégrés, les investissements restent soumis à ce screening. Si, à un moment donné, une entreprise ne satisfait plus aux critères ESG, l'ESG Council décide de façon discrétionnaire d'exclure ou non l'entreprise en question.

La politique d'investissement responsable comprend deux aspects. D'une part, l'approche est axée avant tout sur l'engagement avec les entreprises. Cela signifie qu'un dialogue est engagé avec les entreprises pour mettre en œuvre des améliorations sur le plan des critères de durabilité. Une entreprise avec laquelle le parcours d'engagement a été mis en œuvre et qui n'a pas réalisé les améliorations souhaitées, peut être exclue. Cette décision est prise de façon discrétionnaire par l'ESG Council. D'autre part, une politique d'exclusion stricte s'applique à l'égard des entreprises qui sont impliquées dans la production d'armes controversées. Ceci concerne les entreprises engagées dans la production de mines antipersonnel, d'ogives nucléaires, de bombes à sousmunitions, d'armes chimiques et biologiques.

Pour les investissements dans des OPCVM et OPCA, même si ceux-ci ont leur propre approche en matière d'investissement responsable (screening SRI), la règle suivante s'applique :

- on n'investit pas dans des OPCVM et OPCA qui investissent dans des entreprises exclues par l'ESG Council
- la seule exception étant les OPCVM et OPCA qui ont pour but de reproduire un indice entier (c.-à-d. les fonds indiciels, trackers et ETF).

ÉVOLUTION VALEUR NETTE D'INVENTAIRE CLASSE A DIS (EN EURO), DEPUIS LE LANCEMENT

RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)


Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de distribution A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: F. van Lanschot Bankiers N.V. succursale belge

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Date de lancement: 3 octobre 2017

Catégorie	ISIN	VNI	Souscription minimum
A	BE6298699040	€895,56	//
AI	BE6298704097	€897,65	
B	BE6298705102	€895,90	€500.000
BI	BE6298707124	€897,62	
C	BE6298708130	€897,55	€2.500.000
CI	BE6298709146	€900,29	

Actif total: €137,30 mln

FRAIS
TAXES

Frais d'entrée	0%	Taxe boursière	0%
Frais de sortie	0%	Les sociétés bénéficient du régime RDT	
Frais courants classe A / AI	1,32% / 1,24%	Les autres investisseurs paient 30% de précompte mobilier sur les dividendes	
<i>dont le management fee</i>	1,00%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe B / BI	1,22% / 1,14%		
<i>dont le management fee</i>	0,90%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe C / CI	0,87% / 0,79%		
<i>dont le management fee</i>	0,55%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@vanlanschot.be

<https://beleggingsinformatie.vanlanschot.be/beleggingsinstrumenten/beleggingsfondsen>

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Equities DBI-RDT est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Les informations-clés pour l'investisseur, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, ou sur www.vanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Securities NV, Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles. La VNI de Equities DBI-RDT est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir les informations-clés pour l'investisseur et le prospectus.**

F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge - Desguinlei 50 - 2018 Anvers

Tél. +32 (0)3 286 78 00

| Fax +32 (0)3 281 07 94

| info@vanlanschot.be

| www.vanlanschot.be